



Entreprise

FAVORISER L'INNOVATION DANS LES TPME

MOBILISER VOS ÉQUIPES POUR STIMULER LEUR CRÉATIVITÉ ET VISER L'AMÉLIORATION CONTINUE

FAVORISER L'INNOVATION DANS LES TPME

qu'est-ce que c'est ?

Dans les TPME, l'innovation prend souvent la forme d'améliorations concrètes : nouvelles méthodes de travail, organisation plus fluide, relations renforcées, approche commerciale revisitée. Elle émerge des échanges au sein du collectif et devient un levier de performance dès lors qu'elle est structurée, partagée et suivie.

Cette action permet à 6 entreprises de développer leur potentiel d'innovation pour conforter leur compétitivité sociale et économique et renforcer leur différenciation sur le marché.

1 Bénéficiaires

Entreprises de moins de 50 salariés relevant du champ d'intervention d'Opco EP.

2 Avantages

- Valoriser l'innovation au coeur des activités quotidiennes.
- Créer un dialogue constructif favorisant cohésion et efficacité.
- Libérer des idées inexploitées et développer le potentiel humain.

3 Contenu

Un accompagnement en conseil et formation.

Séquences inter-entreprises (14 heures)

- Comprendre l'innovation en TPME : définition, enjeux et axes de créativité.
- Définir une stratégie de changement et la traduire en une feuille de route.

Séquences intra-entreprise (21 heures)

- Adapter et formaliser les méthodes aux réalités de l'entreprise.
- Coconstruire et déployer la feuille de route d'innovation.

4 Durée et modalités

- Un collectif composé de 6 TPME.
- Prestation en présentiel, sur une période de 8 mois.

5 Financement

Cette prestation est prise en charge par Opco EP.

Participation entreprise : 250€ HT*

* soumis à appel de fonds incluant la participation aux frais de services.

6 Démarche

Contactez votre **conseiller Opco EP** :

opcoep.fr/mon-conseiller